

N°1321

du 27
MARS
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

EAU POTABLE

P.4

Projet de renforcement de la production d'eau potable dans la région de la Kara

La mise en service des réservoirs modulaires à la fin mars 2020

FINANCES

P.6

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, en pleine pandémie de Covid-19

342 milliards adjugés par les banques du Togo ce 24 mars

EMPLOIS

P.7

Avec le numérique

Les offres d'emploi vous retrouvent où que vous soyez

P.3

Lutte contre la propagation du Coronavirus

LA MOBILISATION SE GENERALISE

De Lomé à Cinkassé en passant par Bassar,

les élus appelés à protéger les populations

** Le Togo est passé à 23 cas actifs, jeudi matin*

** Ce que risquent ceux qui n'observent pas les consignes*



Abira Bonfoh, Députée à l'Assemblée Nationale

P.4 Le Togo fait mieux par rapport à la barre communautaire de 70%

Le taux d'endettement est passé à 68,67% en 2019



Mme Datti Ayélé, Directeur de la dette publique et du financement

Disparition

Le journaliste culturel et critique Jean-Michel Denis mort de coronavirus



Jean-Michel Denis s'est éteint à 67 ans le 16 mars 2020 à Paris. " Journaliste féru de musiques du monde, avec une passion remarquable pour les sonorités africaines, Jean-Michel Denis fut un chroniqueur inspiré et inlassable du foisonnement de genres musicaux qui font la particularité du

continent," écrit Georges Dougueli dans Jeune Afrique.

Vladimir Cagnolari, dans Pan African Music, lui rend hommage dans l'article en lien : " Rester enfermé, ce n'était pas le genre du bonhomme qui avait fait de l'Afrique sa seconde maison, et singulièrement la Côte d'Ivoire qu'il connaissait intimement. Son épouse Pélagie en est originaire, et elle n'était sans doute pas pour rien dans cette passion. Et puis la musique bien sûr, car depuis les années 80, il fait partie de ceux qui sont tombés amoureux des musiques du continent".

Liberté d'expression

L'écrivain sino-australien Yang Hengjun inculpé en Chine

Retenu depuis juillet 2019 dans un centre de détention en Chine, Yang Hengjun a officiellement été inculpé pour espionnage et encourt la peine de mort. L'Australie, qui a toujours démenti les accusations chinoises contre l'écrivain sino-australien de 54 ans, s'y oppose sans surprise. Le pays demande sa libération immédiate, dénonçant les conditions " inacceptables " dans lesquelles il est détenu.

Yang Hengjun a été assigné à résidence en janvier 2019, et ce, pendant six mois, après s'être rendu en Chine afin d'obtenir un visa de résidence en Australie pour son épouse et sa belle-fille. Accusé d'espionnage, l'auteur a ensuite été officiellement arrêté au mois de juillet, avant d'être transféré dans un centre de détention.

Conformément aux règles de la législation chinoise, les autorités avaient jusqu'à la fin du mois de mars 2020 pour inculper Yang Hengjun, faute de quoi, il aurait dû être relâché.

L'avocat chinois de l'auteur, Shang Baojun, a confirmé auprès de The Guardian que l'affaire avait en effet été saisie par le parquet. Ce dernier a six semaines pour rendre son verdict, qui laisse entrevoir trois possibilités : choisir de porter l'affaire en justice, la rejeter faute de preuve, ou demander à la police un complément d'information pour justifier davantage les accusations.

Marise Payne, ministre des Affaires étrangères australienne, a toujours démenti les accusations chinoises contre Yang Hengjun. Dans un communiqué publié ce mercredi 25 mars, elle réaffirme son soutien.

" Le gouvernement s'oppose fermement à l'acte d'accusation formel du citoyen et universitaire australien, le Dr Yang Hengjun en Chine, soupçonné d'espionnage " a-t-elle déclaré. " Nous demandons la libération immédiate du Dr Yang ainsi qu'une autorisation à quitter la Chine et à se rendre en Australie avec sa femme".

Yang Hengjun aurait été enchaîné, attaché par des menottes



aux poignets et aux chevilles, dans sa cellule où les lumières restaient allumées 24 h sur 24. Il aurait également été forcé de s'asseoir sur un tabouret de 7 h du matin à minuit, et ce, chaque jour.

Autant d'éléments qui expliqueraient la dégradation de la santé de Yang Hengjun. Toujours d'après les sources, l'auteur sino-australien aurait des difficultés à marcher. Il souffrirait aussi de graves pertes de mémoire et de vertiges.

Coronavirus

Internet Archive ouvre une Bibliothèque nationale d'urgence

La plateforme Internet Archive, organisation américaine à but non lucratif dédiée à l'archivage du Web et pensée à la manière d'une bibliothèque numérique, vient d'ouvrir une Bibliothèque nationale d'urgence. Une réponse structurée à l'état de crise sanitaire mondiale. Depuis mardi 24 mars, plus de 1,4 million d'ouvrages sont ainsi disponibles en accès illimité aux internautes du monde entier. « Pour répondre au besoin mondial et immédiat sans précédent d'accès à des documents de lecture et de recherche, à partir d'aujourd'hui, le 24 mars 2020, Internet Archive suspendra les listes d'attente pour les 1,4 million de livres de notre bibliothèque de prêt en créant une Bibliothèque nationale d'urgence pour servir les étudiants de la nation », a indiqué la plateforme dans un communiqué. L'ensemble des collections de la Phillips Academy Andover et du Marygrove College, ainsi qu'une grande partie de celle de Trent Uni-

versity sont dès lors disponible sur le site de la Bibliothèque nationale d'urgence. À quoi s'ajoute également plus d'un million d'autres titres donnés par d'autres bibliothèques du pays.

« Les livres que nous avons numérisés ont été acquis en mettant l'accent sur les documents publiés au cours du 20e siècle, dont la grande majorité ne dispose pas d'un livre électronique disponible dans le commerce », ajoute la société.

Les lecteurs du monde entier pourront y accéder sans devoir s'inscrire sur liste d'attente, comme c'est le cas habituellement. Le dispositif sera mis en place jusqu'au 30 juin, mais pourra être prolongé tant que l'urgence nationale sera maintenue aux États-Unis. Afin d'éviter que cette initiative de libre accès à grande échelle n'en vienne à desservir la cause des auteurs, Internet Archive invite cependant les utilisateurs qui le peuvent à privilégier l'achat des ouvrages en librairie.

Nécrologie

La musique a perdu le géant Manu Dibango

L'Afrique vient de perdre l'un de ses plus grands musiciens en la personne de Manu Dibango. Le Camerounais, transgenres musicaux et transgénérationnel aura fait vibrer les cœurs de tous les pays et de tous les continents. Il est malheureusement emporté par le coronavirus, comme de nombreux artistes de son âge. L'Elysée lui a rendu un vibrant hommage.

Manu Dibango, saxophoniste, compositeur, passeur de rythmes et lanceur de tubes, était l'un de ces musiciens virtuoses et généreux dont le talent ne connaissait pas de limites : ses créations ont fait danser plusieurs générations, plusieurs continents. Il est mort de la maladie au coronavirus.

Emmanuel Dibango est né à Douala en 1933, et est venu à la musique par sa mère chef de chœur et son oncle qui lui apprend les rudiments de la guitare. En 1949, il a 15 ans lorsqu'il arrive en France pour faire ses études qu'il ne terminera jamais. Il s'initie au piano, et au jazz et au saxophone grâce au musicien Francis Bebey.

" De Paris à Bruxelles, de caves en cabarets, il fréquente la diaspora afro-caribéenne et la bouillonnante scène jazz de l'après-guerre. Il rencontre bientôt Joseph Kabasélé, alias " Grand Kallé ", le père de la rumba congolaise et le créateur de l'un des hymnes des indépendances africaines, Indépendance Tchatcha, qui l'embauche comme saxophoniste dans son orchestre African Jazz. Installé pour un temps à Léopoldville au Congo, Manu Dibango débute alors une carrière en solo, se fait connaître avec " Premier twist à Léo ", et ouvre son propre club de musique, le Tam-Tam ", dira l'Elysée dans son hommage à l'illustre disparu.



Manu Dibango se riait des frontières : il sautait d'un continent à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un genre à l'autre, d'un instrument à l'autre - il les maîtrisait presque tous - pour créer une musique universelle, qui était à la fois africaine et caraibéenne, américaine et européenne, mais qui était surtout chahoupée, entraînante et joyeuse. À chaque album, il inventait de nouveaux rythmes de joie, des mélodies du bonheur.

C'est avec un tube funk en diable, " Soul Makossa ", qu'il avait accédé à une renommée internationale. Un hymne à la danse et au mélange qui n'était à l'origine que la face B d'un 45-tours sorti à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations de 1972, et qui est devenu, par un improbable cheminement d'admiration et de reprises, un hymne mondial dont le succès ne se dément pas : découvert par les pionniers new-yorkais du Disco, pillé par les plus grandes stars, cité, repris, il est joué et rejoué depuis près de cinquante ans.

Infatigable musicien voyageur, il a fait résonner son art virtuose sur les scènes de France et de Belgique, aux États-Unis, en Amérique Latine, en Côte d'Ivoire où il a un temps dirigé l'Orchestre de la Radio-télévision ivoirienne. Apôtre d'une musique où les artistes du monde entier dialoguent ensemble sur un pied d'égalité, Manu Dibango n'a jamais cessé de jeter des ponts, d'inventer des hybridations nouvelles, de susciter des rencontres, collaborant tour à tour et parfois en même temps avec Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Peter Gabriel, Sting, Serge Gainsbourg, Herbie Hancock ou Fela Kuti.

Manu Dibango était aussi une voix, grave, engagée, qui savait se faire entendre pour célébrer les indépendances, pour dénoncer le racisme et l'apartheid, pour combattre partout les injustices, et pour célébrer cette Afrique dont il était l'un des fils les plus connus. En 1994, il en avait même pris le visage, sur la pochette de son album Wakafrica, auquel il avait fait participer les plus grandes stars du continent. Immense musicien, il était aussi une figure d'humaniste universelle qui, par-delà les frontières géographiques et les styles musicaux, semait à foison la générosité et la joie. Le Président de la République adresse à ses proches et à tous ses admirateurs ses plus sincères condoléances.

AZIMUTS INFOS

Le coronavirus pourrait survivre neuf jours sur des objets

D'après une compilation d'informations, les coronavirus Sras et Mers pourraient survivre jusqu'à 9 jours sur des surfaces inanimées. Ces données issues de travaux de chercheurs allemands pourraient s'appliquer au nouveau coronavirus qui continuent de faire des milliers de victimes en Chine.

Le bilan humain de l'épidémie du nouveau coronavirus ne cesse de s'alourdir. Les dernières estimations portent à plus de 1.000 le nombre de décès en Chine, où sévit l'épidémie. Des pertes similaires, voire supérieures, à celles causées par les coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (Sras) et du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Mers), respectivement survenus en Chine (2002) et en Arabie Saoudite (2012). Afin de mieux comprendre comment ces différents coronavirus survivent, des scientifiques de l'université de la Ruhr, à Bochum, (Allemagne) ont analysé les données de 22 études référencées dans la littérature scientifique portant sur les pathogènes des coronavirus Sras et Mers.

" Nous avons passé en revue la littérature de toutes les informations disponibles concernant la persistance des coronavirus humains et vétérinaires sur des surfaces inanimées ainsi que les stratégies d'inactivation avec des agents biocides utilisés pour la désinfection chimique, par exemple dans les établissements de soins", précisent les chercheurs. L'objectif était de réunir rapidement toutes les informations essentielles à connaître afin d'agir au plus vite pour enrayer l'épidémie actuelle de coronavirus chinois, temporairement appelé coronavirus 2019-nCoV.

L'humidité prolonge la durée de vie

Les données récoltées montrent notamment que les coronavirus peuvent survivre sur des surfaces inanimées en métal, en verre ou en plastique, notamment dans les hôpitaux (poignées de porte, boutons d'appel, tables de chevet, bordures de lit, etc). En moyenne, ces virus survivent entre quatre et cinq jours. Mais, à température ambiante, leur durée de vie peut s'étendre à neuf jours, en conservant leur caractère pathogène. " Une température basse et une forte humidité de l'air augmentent la durée de vie ", explique le professeur Günter Kampf, chercheur à l'Institut d'hygiène et de médecine environnementale de l'hôpital universitaire de Greifswald et coauteur des travaux publiés dans The Journal of Hospital Infection.

L'étude fournit également des indications relatives à l'élimination de ces virus pour empêcher leur propagation : des tests ont, par exemple, montré que des agents biocides tels que l'éthanol, le peroxyde d'hydrogène ou l'hypochlorite de sodium pourraient s'avérer efficaces contre les coronavirus. Bien que les données analysées concernent d'autres types de coronavirus que celui responsable de l'actuelle épidémie en Chine, elles pourraient toutefois s'appliquer au 2019-nCoV. " Différents coronavirus ont été analysés et les résultats étaient tous similaires ", conclut le scientifique Eike Steinmann, qui a participé aux recherches.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Lutte contre la propagation du Coronavirus

LA MOBILISATION SE GENERALISE

De Lomé à Cinkassé en passant par Bassar,

Les élus appelés à protéger les populations

* *Le Togo est passé à 23 cas actifs, jeudi matin*

* *Ce que risquent ceux qui n'observent pas les consignes*

Depuis l'enregistrement du 1^{er} cas positif du Coronavirus au Togo le 6 mars dernier, les autorités togolaises sont en guerre ouverte contre cette pandémie mondiale. Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé en première ligne du comité de crise dirige en personne les réunions quotidiennes dédiées à la recherche de solutions idoines pour limiter ou endiguer la propagation du mal. Il est monté au créneau en adressant un message poignant à ses compatriotes en les invitant à plus de responsabilité, de discipline et de civisme. Il a insisté sur les gestes barrières tels que conseillés par l'Organisation mondiale de la santé, Oms, et rappelé le numéro gratuit, le 111, mis à la disposition de tous les citoyens pour signaler d'éventuels cas de contamination. Pour lui, la disponibilité du corps médical et l'ingéniosité du peuple togolais dans la discipline et le civisme permettront de combattre efficacement cette épidémie.

En réponse à l'appel du Chef de l'Etat, les organisations de la société civile, les autorités politiques, religieuses, militaire et la presse se mobilisent autant qu'elles peuvent pour apporter leur contribution dans la campagne de sensibilisation engagée contre ce fléau. Dans toutes les villes

et campagnes, de Lomé à Cinkassé, chaque responsable ou leader d'opinion prend son bâton de pèlerin pour en appeler au sens de respect des règles barrières afin d'atténuer la progression du Covid-19.

Ainsi, à Bassar, c'est la députée, 1^{er} questeur de l'Assemblée nationale, Mme Abira BONFOH assistée des autres élus qui s'est mise au front dans la lutte contre la pandémie. Dans son approche pour une grande et efficiente mobilisation, elle se repose sur la crédibilité des élus locaux. « Nous avons saisi les maires des communes de Bassar 1, 2, 3 et 4, leur demandant de prendre des dispositions dans leurs différentes zones de responsabilité pour éviter l'exposition de nos populations à la pandémie du coronavirus. » peut-on lire sur sa page web conçue pour la circonstance. Le mot d'ordre est évidemment le même que la ligne donnée par le Président Faure : responsabilité individuelle et collective. Pour plus d'efficacité toujours dans la campagne anti-coronavirus, « Nous avons aussi pris attache avec nos autorités administratives, sanitaires, religieuses et coutumières afin de voir ensemble comment protéger nos populations contre le COVID-19 », a-t-elle écrit. Cela va

de soi, car, la mobilisation de l'ensemble des personnes ressources permettra à coup sûr de limiter les dégâts. Si tant est que les premières autorités du pays ont pris des mesures coercitives qui doivent être forcément respectées par tous. « Il est vrai que les mesures peuvent être contraignantes, mais il y va de notre survie », insiste-elle. Elle ajoute la possibilité de mesures additionnelles au fur et à mesure de l'évolution de la situation et de la spécificité de chaque localité. En gros, la députée est insistante sur la vigilance, le courage et surtout la responsabilité. Elle compte sur l'unité des fils et filles Bassar pour transcender « ce défi ».

A l'instar de la députée, plusieurs voix se sont aussi élevées pour l'implication des élus locaux dans la lutte contre la pandémie. Dans certaines communes, des maires ont posé des dispositifs de lavage des mains aux différentes entrées de leur territoire. D'autres se sont rués sur les médias pour une campagne de sensibilisation en bonne et due forme. D'autres encore font le porte à porte pour appeler aux respects des règles édictées par les autorités compétentes.

En termes de mesures

L'hôtel Lébéné, ex-Ibis réquisitionné pour la mise en quarantaine des cas suspects

Désormais, tous les cas suspects de Coronavirus (Covid-19) au Togo seront isolés au sein de l'Hôtel Lébéné (ex Ibis/Le Bénin). Ils doivent être des dizaines, de source sanitaire. Le gouvernement a officiellement réquisitionné cet établissement hôtelier, toujours dans le cadre de la riposte nationale à la pandémie, afin de servir de centre de mise en quarantaine, indique le portail officiel Republiquetogolaise.com. L'Hôtel, qui dispose de plusieurs centaines de chambres, est équipé de matériel de santé avec la présence effective de personnel qualifié pour la prise en charge. Les personnes qui y seront testées positivement au virus seront immédiatement transférées au CHR Lomé Commune, qui a été de son côté dédié à la prise en charge exclusive des malades du Covid-19. L'objectif pour le gouvernement en mobilisant ces deux infrastructures est d'assurer la meilleure gestion possible des cas suspects ou confirmés sur le périmètre national, pointe la même source.



Par ailleurs, par les nouvelles mesures prises le 20 mars dernier, « Le gouvernement informe la population togolaise qu'en raison de l'évolution de l'épidémie au Covid-19 dans notre pays, le Chef de l'Etat a décidé que le CHR (Centre Hospitalier Régional) Lomé-Commune soit dédié uniquement à la prise en charge des maladies infectieuses ». Cette mesure, qui annonçait une nouvelle étape dans la prise en charge des personnes infectées par le coronavirus, précisait que des dispositions urgentes ont été prises et les malades de Covid-19 transfé-

rés dans ledit CHR. Les consultations et autres admissions dans cette structure sanitaire sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, soulignait le gouvernement, rappelle ce portail.

S'agissant des patients déjà admis dans ce centre hospitalier, et les éventuels patients en consultation, ils ont été transférés vers les autres hôpitaux publics de Lomé, notamment le CHU Sylvanus Olympio, le CHU CAMPUS, l'hôpital de Bè, les autres établissements de soins publics ou privés de Lomé.

L'ANSAT pour contrer la pénurie des produits alimentaires

Afin d'atténuer la hausse artificielle des prix créée, en cette période de pandémie de coronavirus, par des commerçants spéculateurs, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT) a ouvert mardi les vannes de ses magasins dans le but de mettre sur le marché ses stocks de sécurité.

Et de couvrir d'éventuels besoins. Les prix des produits sont fixés comme suit : sac de 50kg de maïs : 9 500 FCFA ; sac de 50kg de sorgho : 10 500 FCFA ; sac de 50 kg de mil : 11 000 FCFA ; sac de 30 kg de riz KR : 10 000 FCFA ; sac de 25 kg de riz local long grain : 13 000 FCFA ; sac de 25 kg de riz

local brisure : 10 000 FCFA ; sac de 25 kg de riz local couscous : 7 500 FCFA ; sachet de 1kg de maïs : 300 FCFA.

La mesure fait suite aux injonctions du gouvernement aux acteurs de la distribution sur la spéculation et la flambée des prix en raison de la situation sanitaire.

Ecobank et NSIA privilégient les GAB, passent au service minimum

En raison de l'actualité sanitaire relative au Coronavirus COVID-19, et pour tenir compte des dispositions prises par les autorités togolaises, NSIA Banque Bénin en sa Succursale du Togo a renforcé son dispositif de santé et sécurité sur l'ensemble de ses dites. L'ensemble des mesures prises visent à assurer la protection des clients et celle de ses employés. Dans ce cadre que Mme Odile M. Afoyon, directeur de succursale, vient d'édicter une demi douzaine de règles, dont la recommandation pour les clients de « privilégier l'utilisation de nos plateformes de banque à distance pour vos opérations courantes avec le service en ligne NOVAPLUS », précise une note en

date du 23 mars 2020. Et surtout, celle de « privilégier l'utilisation de nos GAB, DAB, TPE pour vos retraits et dépôts d'argent, paiements, de factures, etc. ».

NSIA Banque rejoint en cela la filiale Ecobank Togo qui exhorte à privilégier l'utilisation de ses plateformes électroniques (guichets automatiques, application mobile Ecobank, Ecobank Online, OMNI, OMNI Lite...) « ceci afin de limiter vos déplacements dans nos agences ». Ecobank va encore plus loin, en réduisant à sept (7) le nombre de ses agences à Lomé, « ... fermées au public à compter du mercredi 25 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre... ». Pour les opérations, les

clients sont priés de vous diriger vers les autres agences les plus proches restées ouvertes. Il s'agit des : Agence TOKOIN ; Agence NUKAFU ; Agence UNIVERSITE DE LOME ; Agence VICTOIRE ; Agence Shell ADIDOGOME ; Agence Shell HEDZRRANAWOE ; Agence Direction Port Autonome de Lomé.

A NSIA Banque comme à Ecobank Togo, ces différentes viennent appuyer les mesures prises par les autorités publiques afin de limiter les risques de contamination et de propagation de la maladie à coronavirus (COVID 19) « et préserver la santé de notre aimable clientèle... », précise-t-on.

Le numéro court 113 à ne pas confondre avec le numéro vert 111

Dans le cadre de la gestion de la maladie à coronavirus (COVID-19) au Togo, le Gouvernement a mis en place un numéro court le 113, exclusivement dédié au suivi sanitaire des personnes entrées sur le territoire national depuis le 2 mars 2020.

Le Comité de Gestion du 113 a pour mission d'inviter ces personnes à répondre aux questions relatives à leur état de santé et à leur

lieu de résidence. Il leur rappelle aussi l'importance d'un suivi strict des mesures obligatoires d'auto quarantaine qui comprennent notamment les consignes devant permettre aux inspecteurs de s'assurer qu'elles sont bien confinées sur leur lieu de quarantaine.

Le Comité de Gestion rappelle que le 113 reste le seul canal par lequel il contacte les personnes en quarantaine. Cependant, le 113 ne

reçoit pas d'appel entrant. Toute personne souhaitant contacter le Comité est conviée à le faire via le numéro vert 111 mis en place à cet effet.

Le Comité appelle tous les Togolais au respect des consignes sanitaires et des mesures édictées par le Gouvernement pour qu'ensemble, nous puissions éradiquer le coronavirus (COVID-19) sur la terre de nos aïeux.

En termes de bilan

Le Togo est passé à 23 cas actifs, jeudi matin

Il faut désormais s'y habituer. Plus un jour, depuis une semaine, sans enregistrer un nouveau cas positif au coronavirus. Les tests et le suivi régulier effectué sur les contacts livrent leurs résultats. On s'en rend compte à la lecture de la situation de la pandémie au Togo. 18 mars 2020 : 8 nouveaux cas dont une Française, une Allemande et

un Togolais, rentrés le 13 mars 2020 au Togo après un séjour en Europe. 20 mars 2020 à 22 heures 20 mn : 12 cas confirmés, 11 cas actifs. 21 mars 2020 à 09 heures 25 mn : 16 cas confirmés, 15 cas actifs. 23 mars 2020 à 14 heures 32 mn : 18 cas confirmés, 17 cas actifs. 24 mars 2020 à 08 heures 25 mn : 20 cas confirmés, 19

cas actifs ; les deux nouveaux cas de malades enregistrés sont une hôtesse de l'air de 37 ans, résidente à Lomé revenue de Johannesburg et Kinshasa le 14 mars 2020 et un homme d'affaires de 47 ans, résident à Lomé revenu de Belgique et de France le 19 mars 2020. 25 mars 2020 à 09 heures

(suite à la page 6)

Le Togo fait mieux par rapport à la barre communautaire de 70%

Le taux d'endettement est passé à 68,67% en 2019

Late Pater

Pour renforcer la transparence de la gestion de la dette publique conformément aux bonnes pratiques internationales, la direction de la dette publique et du financement a l'habitude de rendre compte, à travers un rapport, de la mise en œuvre de la stratégie d'endettement, la ventilation de la dette publique par devise, par structure d'échéance et par structure de taux d'intérêt ainsi que l'utilisation des ressources mobilisées. Le rapport annuel au 31 décembre 2019 vient d'être rendu public. Lecture !!

Résultats de l'opération de reprofilage

Dans le document de stratégie d'endettement (2019-2023), il est prévu une opération de reprofilage de la dette intérieure afin de lisser le service de la dette et réduire le risque de refinancement identifié dans le portefeuille de la dette intérieure. Dans la loi de finances gestion 2019, une première opération portait sur 200 milliards de francs Cfa. Il a permis de régler par anticipation, quatre (4) dettes de l'Etat dont trois (3) contractées auprès de la BOAD et un (1) emprunt obligataire par les financements de la

Banque du Japon d'un montant de 103 625 000 euros et un financement de 56 100 000 euros de l'IDA. Soit un total de 159 725 000 euros, correspondant à 104 772 731 825 francs Cfa. Le taux de réalisation de la première phase est de 53,39%.

Le 23 décembre 2019, le Togo a réalisé son premier emprunt syndiqué à l'international auprès de Mitsubishi UFJ Financial Group (MUFG) dont les caractéristiques sont les suivantes : montant de 103,625 millions d'euros (soit 67,976 milliards de francs Cfa), taux de 4,68%, maturité initiale de 10 ans dont 2 ans de différé, maturité moyenne de 6 ans, valeur actualisée nette (VAN) de 102,6 millions d'euros. Le 31 décembre 2019, l'Association Internationale pour le Développement (IDA) a décaissé, au profit de l'opération, un montant de 56 100 000 euros, soit 36 799 187 700 francs Cfa au taux de 1,5% pour une maturité de 38 dont 6 ans de différé. Les ressources mobilisées ont permis de racheter quatre (4) prêts dont les maturités résiduelles sont comprises entre 3,5 ans et 5,5 ans et des taux d'intérêts compris entre 6,9% et 7,6% l'an. L'opération s'est ré-



Mme Datti Ayélé, directrice de la dette publique et du financement

véllée très intéressante par rapport au coût mesuré par la valeur actuelle nette. Il se dégage un gain de près de 15 milliards de francs Cfa en terme de VAN et 49 milliards de francs Cfa de gain en terme de baisse du service de la dette sur les trois (3) prochaines années.

Le secteur des infrastructures routières est seul le secteur ayant bénéficié du financement de la BOAD pour un montant de 20 milliards de francs Cfa.

Il faut rappeler que le Togo a signé, le 18 décembre 2019, son premier emprunt sur le marché inter-

national. Ce premier financement privé international, assuré à 100% par l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA), dont le Togo est récemment devenu membre, porte sur une durée de 10 ans et bénéficie d'un coût global inférieur à 5% par an. L'opération, qui a bénéficié des conseils de Lazard Frères, se traduit pour le Togo par une économie en service de sa dette de plus de 50 millions de dollars environ, sur trois ans.

En somme, par phases successives en fonction des conditions financières de marché, ces opérations de reprofilage concernent certaines dettes domestiques contractées à des taux plus élevés et pour des maturités plus courtes.

Situation de la dette publique

La dette publique est constituée de la dette publique directe de l'administration centrale. Aucune garantie n'a été accordée en 2019 tout comme en 2017 et 2018. La dette publique à fin décembre 2019 se chiffre à 2 196,64 milliards de francs Cfa, soit 68,67% du PIB. Contre 2 191,04 milliards de francs Cfa en 2018 et 2 020,26 milliards de francs Cfa en 2017. Le taux d'endettement est passé de 73,6% en 2018 à **68,67% en 2019**, avec 2 196,64 milliards de francs Cfa. Jusqu'ici, le Fonds monétaire international, qui suit tout de près, estimait que la dette publique devrait tomber à 70% du PIB à la fin de 2019. C'est donc mieux. Le taux d'endettement en 2019 respecte alors la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 70%. Le Togo respecte désormais les cinq (5) critères de convergence de l'UEMOA, fait observer le rapport.

Dette publique intérieure. Le stock de la dette intérieure se chiffre à 1 446,44 milliards de francs Cfa à fin décembre 2019, soit une baisse de 9,04% par rapport à son niveau à fin 2018 due au rachat partiel par anticipation de certains prêts dans le cadre de l'opération de reprofilage de la dette. Ce stock comprend les arriérés consolidés audités par le cabinet KPMG et la dette en souffrance des sociétés liquidées pour un montant de 85,44 milliards de francs Cfa. La dette structurée comprend essentielle-

ment les titres publics émis sur le marché financier régional de l'UEMOA. Le montant global des émissions brutes sur le marché régional ressort à 320,85 milliards de francs Cfa au titre de 2019, en recul de 51,31 milliards de francs Cfa par rapport à 2018.

Dette publique extérieure. L'encours de la dette extérieure au 31 décembre 2019 se chiffre à 750,20 milliards de francs Cfa contre 600,76 milliards de francs Cfa un an plus tôt. Soit la somme des 32,31 milliards de francs Cfa envers les créanciers bilatéraux (4,3% du portefeuille), des 387,28 milliards envers les créanciers commerciaux (51,6% du portefeuille) et des 330,61 milliards envers les créanciers multilatéraux (44,1% des engagements). Cette variation est due aux tirages pour 182,51 milliards de francs Cfa, des remboursements pour 38,81 milliards de francs Cfa et les fluctuations de taux de change pour environ 6,20 milliards de francs Cfa. La dette extérieure du Togo à fin décembre 2019 se chiffre à 750,20 milliards de francs Cfa et représente 34,15% du portefeuille, soit 23,45% du PIB.

Le principal créancier bilatéral auprès de qui le Gouvernement togolais a des engagements est le Fonds koweïtien (62,9% équivalant à 20,29 milliards de francs Cfa), suivi du Fonds saoudien et de la Belgique. Au rang des emprunts multilatéraux, on a le FMI avec 126,97 milliards sur 10 ans dont 6 ans en différé, l'IDA avec 81,41 milliards, la BID avec 53,36 milliards de francs Cfa. La dette commerciale occupe plus de la moitié du portefeuille de la dette extérieure, soit 51,6% : l'Eximbank Chine (77,6%) est le principal créancier avec 300,67 milliards de francs Cfa, suivi de Bank of Tokyo-MUFG (67,97 milliards de francs Cfa, soit 17,6%) dans le cadre de l'opération de reprofilage de la dette intérieure et l'Eximbank Inde (18,64 milliards de francs Cfa, soit 4,8%) pour cette catégorie de dette. Les financements d'Eximbank ont permis de réaliser de grands travaux d'infrastructures, notamment la construction et la réhabilitation de l'aéroport et l'aménagement de voies de contournement au Togo. Ils sont payables sur 20 ans contre 22 ans pour Eximbank Inde, tous deux avec 7 ans en différé.

Coût du portefeuille

Le coût du portefeuille de la dette est analysé à travers le taux d'intérêt implicite. Il ressort à 4,5% en 2019 contre 4,6% en 2018 pour l'ensemble du portefeuille. Ce coût relativement élevé s'explique par la forte proportion de la dette intérieure dominée par les titres publics qui coûtent en moyenne 6,1%, soit au moins quatre fois plus cher que la dette extérieure (1,5%). La réduction de ce coût dépendra de la capacité de l'Etat à mobiliser à moyen terme les ressources

concessionnelles. La charge d'intérêt représente 3% du PIB. Elle est de 2,6% du PIB pour la dette intérieure contre 0,4% du PIB pour la dette extérieure. Le profil d'amortissement de la dette montre clairement que le portefeuille est exposé à un risque de refinancement compte tenu de la maturité relativement courte des emprunts de la dette intérieure.

Risques liés au portefeuille de la dette existante

La maturité moyenne de l'ensemble du portefeuille est de 5,1 ans à fin 2019 contre 4,8 ans à fin 2018. La maturité s'est rallongée légèrement compte tenu de l'opération de reprofilage. Cet indicateur est influencé par la dette extérieure ayant pour maturité moyenne 8,8 ans tandis que celle de la dette intérieure est de 3,1 ans. L'encours de la dette arrivant à échéance dans un (1) an représente 10,2% du PIB à fin 2019. Il est de 9,2% du PIB pour la dette intérieure contre 1,0% du PIB pour la dette extérieure. La proportion de la dette arrivant à échéance à moins d'un an est de 14,7% de l'ensemble du portefeuille de la dette. Près de 20,3% de la dette intérieure, principalement les titres publics, doit être remboursé en 2020 contre 4,2% de la dette extérieure. Le profil de maturité indique également une forte concentration des échéances au cours des cinq prochaines années, ce qui pourrait générer des pressions de refinancement. L'encours de la dette dont le taux sera révisé à l'échéance 2020 représente 10,2% du PIB. Toutefois, cette dette devrait être refinancée à de nouvelles conditions financières du marché, ce qui expose le portefeuille à un risque de taux d'intérêt. C'est le cas notamment de 20,3% de la dette intérieure qui viendrait à échéance en 2020. Il n'y a pas de dette à taux variable dans le portefeuille, ce qui réduit l'exposition du portefeuille aux fluctuations des taux d'intérêts. Le portefeuille de la dette publique est moins exposé au risque de taux de change. Il est composé de 65,85% de dettes libellées en francs Cfa. Toutefois, le portefeuille de la dette extérieure est influencé par les fluctuations de certaines devises à savoir USD (24,9%), Yuan renminbi (CNY 22,3%) et SDR (20,8%).

A noter que l'objectif, en lien avec le PND, est de ramener le taux d'endettement public en deçà de 60% au cours des cinq (5) prochaines années et la valeur actualisée de la dette totale rapportée au PIB en dessous de la norme 55% à l'horizon 2022. Pour y parvenir, les recettes fiscales devraient être mobilisées à concurrence de 757,4 milliards de francs Cfa par an, en moyenne, de 2019 à 2024, soit environ 19,3% du PIB. Les recettes non fiscales devront être mobilisées à hauteur de 77,3 milliards de francs Cfa par an, en moyenne, sur la période sous revue.

Projet de renforcement de la production d'eau potable dans la région de la Kara

La mise en service des réservoirs modulaires à la fin mars 2020

En 2019, la ville de Kara et ses environs ont connu une période de sécheresse, une pénurie d'eau potable, conséquence matérielle du changement climatique qui provoque, dans certaines zones du pays comme la région de Kara, une diminution de la pluviométrie et une très forte chaleur, entraînant une forte augmentation des besoins en eau des populations. Et le barrage de la Kozah, qui est la première source d'approvisionnement en eau potable de la région, connaît un niveau d'envasement avancé.

Face à cette situation, des mesures urgentes avaient été prises, consistant à équiper et raccorder au réseau d'adduction, des forages à gros débit identifiés dans les environs de la ville de Kara pour renforcer la couverture en eau de la ville ; autonomiser les localités comme Niamtougou, Pagouda et Kétau (qui dépendent du barrage de la Kozah) et les structures grosses consommatrices d'eau telles que la garnison militaire de Kara, ainsi que les écoles d'instruction militaire, la Base Chasse de Niamtougou, le Centre Hospitalier Universitaire de Kara, l'Université de Kara, etc., en les dotant de mini systèmes d'adduction d'eau potable, toujours dans le but de soulager le barrage de la Kozah.

Les directeurs généraux de la Société togolaise des Eaux (TdE) et de la Société de patrimoine, eau et assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU) ont visité, les 13 et 14 mars 2020, les chantiers de

renforcement de la production d'eau dans la région de Kara, en l'occurrence les travaux de construction de châteaux modulaires dans huit (8) localités de la région. Ils ont respectivement visité le Camp Gal Améyi (Kara), Kanté, Défalé, Baga, la Base Chasse de Niamtougou, Kémériida, Guérin-Kouka et Bassar.

Une visite du barrage de la Kozah a permis aux deux directeurs généraux, respectivement Gbati Yawanke Wake et Koumayi Assoutom, d'apprécier le niveau de la réserve d'eau par rapport à la forte demande en eau potable en cette période de sécheresse. Ils ont trouvé le niveau de la réserve d'eau satisfaisant par rapport à la même période de l'année dernière ; situation qui résulte des mesures urgentes mises en œuvre et la bonne pluviométrie enregistrée.

A l'occasion, des projets prévus pour résoudre durablement le problème de pénurie d'eau dans la ville de Kara et ses environs ont été passés en revue. Il s'agit du renforcement du système d'alimentation en eau potable de ladite ville à partir de la mobilisation de l'eau de la rivière Sara à Bafilo, le curage du barrage de la Kozah et le dédoublement de la chaîne de production.

Si la phase d'équipement et de raccordement au réseau d'adduction des forages à gros débit identifiés dans les environs de la ville de Kara pour soulager les populations

a été immédiate, celle concernant l'autonomisation des localités environnantes et les structures grosses consommatrices pour améliorer sensiblement la desserte en eau potable dans la région suit son cours. Aujourd'hui, le 1^{er} volet de cette 2^{ème} phase, qui consiste à réaliser une dizaine de forages à gros débit, est entièrement bouclé. Le 2^{ème} volet, portant sur la construction de réservoirs modulaires pour le stockage et la distribution de l'eau produite, est très avancé sur tous les sites. Ces châteaux modulaires, qui sont une innovation technologique au Togo, sont composés de panneaux de taille standardisée, faciles à monter et à démonter, avec l'avantage d'être une solution durable, économique, écologique. La mise en service de ces réservoirs est prévue à fin mars 2020. Le coût de tous ces travaux de renforcement de la production d'eau potable est estimé à environ un milliard de francs Cfa.

Caractéristiques des châteaux/réservoirs par site. En capacité : Kanté 100 mètres cubes, Défalé 300 mètres cubes, Baga 200 mètres cubes, Base Chasse de Niamtougou 100 mètres cubes, Kémériida 200 mètres cubes, Camp Gal Améyi 50 mètres cubes, Guérin-Kouka 200 mètres cubes, Bassar 300 mètres cubes. La hauteur sous radier est respectivement de 15 mètres, 0 mètre, 12 mètres, 12 mètres, 12 mètres, 12 mètres et 0 mètre.

JEUX OLYMPIQUES

Le report pourrait coûter près de 2,5 milliards d'euros

Le report des Jeux olympiques de Tokyo va engendrer des "coûts très importants", ont admis jeudi les organisateurs en annonçant la mise en place d'un groupe de travail chargé de gérer les conséquences de cette décision historique due au coronavirus.

Hervé A.

Le report des JO-2020 à 2021, au plus tard l'été, représente un défi logistique majeur pour les organisateurs, alors que les nouvelles dates du plus grand événement sportif de la planète n'ont pas encore été fixées.

"Nous devons nous assurer que les problèmes auxquels nous faisons face peuvent être réglés, un par un", a expliqué jeudi le directeur général du comité d'organisation de Tokyo-2020, Toshiro Muto, promettant des décisions "aussi vite que possible".

"Nous pensons que les coûts additionnels générés (par le report, ndr) vont être très importants", a-t-il ajouté, sans pour autant livrer une estimation chiffrée.

Selon le quotidien économique japonais Nikkei, le report pourrait coûter 300 milliards de yens (près de 2,5 milliards d'euros), en incluant les frais de location de sites, la modification des réservations hôtelières et l'emploi pro-

longé du personnel de l'organisation et d'agents de sécurité, entre autres.

Ces surcoûts pourraient évoluer en fonction des négociations à venir entre les différents porteurs du projet, notamment le comité d'organisation japonais, la ville de Tokyo, l'Etat japonais et le Comité international olympique (CIO), a précisé le Nikkei en citant des sources proches du dossier.

En décembre 2019, les organisateurs avaient évalué le coût total des JO de Tokyo à 1.350 milliards de yens (11,5 milliards d'euros) pour la partie japonaise. "Je pense que nous devons revoir certaines ambitions à la baisse", a prévenu jeudi M. Muto. "Il faut parfois accepter de revoir les plans".

Le président du comité d'organisation, Yoshiro Mori, a, pour sa part, rappelé que jamais jusqu'ici des Jeux olympiques n'avaient été reportés en temps de paix.

Tokyo-2020 "fera face à des difficultés que personne n'a affrontées jusqu'ici. Je suis certain



que notre personnel saura y faire face", mais ce sera une "tâche très difficile", a insisté M. Mori.

Le président du CIO et le Premier ministre japonais se sont mis d'accord, mardi 24 mars, pour reporter le prochain événement olympique. Les Jeux de Tokyo 2020 se dérouleront en 2021. Leur date n'est pas encore connue, elle ne devrait pas l'être avant les prochaines semaines. Mais il est acquis, et déjà officiel, que les Jeux olympiques et paralympiques sont reportés.

La décision a été prise plus rapidement que prévu. Une confé-

rence téléphonique a été organisée mardi 24 mars entre Lausanne et Tokyo. Côté japonais, Shinzo Abe, le Premier ministre, Yoshiro Mori, le président du comité d'organisation, Yuriko Koike, la gouverneure de Tokyo, et Hashimoto Seiko, la ministre olympique. Dans le camp du CIO, Thomas Bach, John Coates, le président de la commission de coordination des Jeux de Tokyo 2020, Christophe De Kepper, le directeur général, et Christophe Dubi, le directeur exécutif des Jeux olympiques.

FOOTBALL/ELIM CAN 2021/

Deux fenêtres internationales suffiront à la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a besoin de deux fenêtres internationales pour jouer le reste des éliminatoires (quatre journées) de la CAN 2021, a indiqué son secrétaire général par intérim Abdelmounaim Bah, dans un entretien avec des journalistes.

"Nous pouvons les jouer deux par deux (deux matchs par journée), donc nous avons besoin de deux fenêtres internationales",

a-t-il dit. Il a rappelé qu'il y a quatre fenêtres à disposition avant la fin de l'année 2020.

Il y a celles de juin, septembre, octobre et novembre, a-t-il précisé. Pour lui, cela veut dire qu'à ce stade, tout reste possible au sujet des éliminatoires de la prochaine édition de la CAN.

En tout état de cause, la crise actuelle (la pandémie du coronavirus) perturbe les calendriers, a-t-il dit. Il signale qu'il y a un groupe de travail au sein de la

CAF qui réfléchit aux différentes options dans le cadre de la programmation des prochaines journées éliminatoires.

"Au niveau de la FIFA aussi, il y a un groupe de travail qui a été mis en place, qui réunit l'ensemble des confédérations", a-t-il rappelé. Mais, il estime qu'il est trop tôt pour s'avancer sur les prochaines dates éliminatoires.

"Toutes les options sont sur la table et ce qui est sûr, c'est que la CAN est toujours prévue en

janvier-février", a-t-il par ailleurs ajouté.

Les 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN, initialement prévues fin de mars, ont été reportées à cause de la pandémie du coronavirus. Cette situation a aussi obligé la CAF à reporter la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) qui avait été programmé du 4 au 25 avril au Cameroun.

La Fifpro met en garde contre la diminution de salaire demandée aux joueurs de football

Jonas Baer-Hoffmann met en garde, en tant que secrétaire général de la Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels (Fifpro), face à la réduction salariale demandée aux footballeurs professionnels en raison de la crise du coronavirus.

"Dans les pays où un professionnel ne gagne pas plus qu'un travailleur moyen, vous ne pouvez pas simplement dire oui à la diminution de salaire", a déclaré Baer-Hoffmann au magazine spécialisé allemand "Kicker". Il s'est référé à une étude réalisée il y a quelques années selon laquelle plus de 75% des joueurs professionnels gagnaient 3.650



euros ou moins par mois.

"Si vous passez la frontière entre l'Allemagne et la République tchèque il y a beaucoup de professionnels, qui ne gagnent que 1.500 à 2.000 euros par

mois, et en Grèce en 2e division, parfois même seulement quelques centaines d'euros", a-t-il souligné. "C'est pourquoi nous ne voulons pas donner une recommandation générale face à cette

mesure."

La situation est différente en Allemagne. "Les joueurs comprennent qu'ils ont une responsabilité. Vous pouvez voir que les dons et les appels de fonds que Kimmich, Goretzka ou Ibrahimovic ont, entre autres, lancé", a déclaré Baer-Hoffmann.

La Fifpro ne s'opposera pas à ce que la saison se poursuive au-delà de la date normale du 30 juin si les différentes fédérations en décidaient ainsi "mais il faut une décision collective". Par exemple, aucun joueur ne devrait être licencié deux semaines avant la fin de la saison si celle-ci devait se prolonger jusqu'à la mi-juillet.

Le CHAN en juin-juillet est inenvisageable

Abdelmounaim Bah, le Secrétaire général par intérim de la Confédération africaine de football (CAF) a exclu la tenue en juin-juillet, au Cameroun, du prochain Championnat d'Afrique des nations initialement prévu en avril en raison des conditions climatiques.

"Un CHAN en juin-juillet ne nous semble pas envisageable pour deux raisons. Tout d'abord, les conditions climatiques et d'autre part, le mois de juin semble très proche pour prendre le risque de réorganiser une compétition comme le CHAN qui demande beaucoup de préparation en amont", a expliqué à des journalistes le nouveau SG par intérim de la CAF.

Initialement prévue du 4 au 25 avril au Cameroun, cette compétition met aux prises des sélections composées de joueurs évoluant dans leurs championnats. Elle a été repoussée en raison de la pandémie du coronavirus qui touche plusieurs pays africains.

S'il est difficilement envisageable que le tournoi se déroule en juin-juillet, M. Bah informe que l'option demeure de le faire jouer au Cameroun au cours de l'année 2020 "si les conditions sanitaires le permettent".

En plus du CHAN, le Cameroun sera le pays hôte de la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des nations prévue en janvier prochain. La ville de Douala a été désignée pour abriter la finale de la Ligue africaine des champions.

Le Nigeria et la Guinée Equatoriale candidats

La Confédération africaine de football (CAF) a enregistré les candidatures du Nigeria et de la Guinée Equatoriale pour l'organisation de la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, a déclaré son secrétaire général, Abdelmounaim Bah.

"Deux candidatures ont été enregistrées lors du dernier Comité exécutif de la CAF à la mi-février à Doha", a-t-il indiqué mardi lors d'un entretien avec des journalistes.

La CAF a demandé à ces deux pays "de fournir quelques éléments supplémentaires pour compléter leurs candidatures", a ajouté le responsable de l'administration de l'instance dirigeante du football continental.

"La décision devrait être prise lors du prochain Comité exécutif fin avril mais ce dernier a été repoussé", en raison du report du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) initialement prévu du 4 au 25 avril.

C'est en marge de cette compétition, qui met aux prises des sélections composées de joueurs évoluant dans leur championnat, que devrait avoir lieu ce Comité exécutif.

Pour l'instant, il n'y a pas de date pour ce nouveau Comité exécutif, mais l'administration de la CAF suit de près la situation, a-t-il indiqué. "Et nous n'hésiterons pas à relancer le Comité exécutif ou Comité d'urgence concernant ce point bien précisé", a ajouté le responsable de la CAF.

Un report à près de 6 milliards de dollars

Le report des Jeux n'est pas encore officiel, mais les Japonais font déjà leurs comptes. Ils donnent froid dans le dos. Selon Katsuhiko Miyamoto, un professeur en économie du sport à l'université de Kansai, décaler les Jeux de Tokyo d'une année complète pourrait coûter jusqu'à 5,8 milliards de dollars. L'expert japonais estime que l'entretien et la maintenance des installations sportives, et la préparation des Jeux en 2021, afficheraient une facture globale de 3,8 milliards de dollars.

En parallèle, le manque à gagner pour l'économie japonaise, notamment dans les domaines des hautes technologies, du tourisme et du service, pourrait s'élever à 2 milliards de dollars. Selon son analyse, les recettes escomptées en 2020 ne seraient pas forcément égales avec un événement olympique décalé d'une année.

L'impact économique de l'épidémie de COVID-19 serait tellement important, un peu partout dans le monde, qu'il pourrait inciter un grand nombre d'acteurs des Jeux, les spectateurs notamment, à renoncer l'an prochain à se rendre au Japon pour assister aux épreuves.

World Athletics prêt à un report des Mondiaux 2021

World Athletics est sans doute en train de lever l'un des obstacles, pas le moindre, au report d'une année des Jeux de Tokyo 2020. L'organisation internationale basée à Monaco révèle avoir entamé des discussions avec les organisateurs des Mondiaux d'athlétisme 2021 à Eugene, dans l'Oregon, dans la perspective de décaler l'événement d'une année entière.

Les championnats du monde devraient normalement se dérouler dans la ville de l'ouest américain du 6 au 15 août 2021, mais un report de 12 mois permettrait de faire de la place dans le calendrier pour des Jeux au cours de l'été 2021. "Nous sommes prêts à travailler avec le CIO et tous les sports olympiques sur une option alternative", explique World Athletics dans un communiqué.

L'autre grand rendez-vous mondial initialement prévu l'an prochain, les championnats du monde de natation, doit se tenir du 16 juillet au 1er août à Fukuoka, au Japon. Il semble difficile d'imaginer les organisateurs japonais s'opposer à un report de leur événement pour faciliter la tenue des Jeux de Tokyo pendant l'été 2021.

Lutte contre la propagation du Coronavirus

LA MOBILISATION SE GENERALISE

En termes de bilan

Le Togo est passé à 23 cas actifs, jeudi matin

(suite de la page 3)

42 mn : 23 cas confirmés, 22 cas actifs ; les trois nouveaux cas confirmés sont un homme de 49 ans résident à Lomé, Togolais, venu de la France le 15 mars, un homme de 22 ans, Togolais, résident à Lomé venu de Ouagadougou (Burkina Faso) le 17 mars et un homme de 47 ans, Burkinabé, résident à Lomé venu de Ouagadougou le 14 mars. **26 mars 2020 à 08 heures 54 mn : 24 cas confirmés, 23 cas actifs** ; le nouveau cas d'infection confirmé est un homme de 38 ans, Togolais résident à Lomé, qui est rentré de la France le 17 mars 2020.

Sur toute la ligne, **aucun décès** au Covid-19 n'est enregistré. Et la seule **personne guérie** reste offi-



Faure Gnassingbé et les responsables de l'Unité opérationnelle de prise en charge des malades au Coronavirus

ciellement le tout premier cas qu'est la dame de 42 ans résidente à Lomé : une femme, reçue en consultation, présentait des signes en faveur d'une grippe à coronavirus, notamment une fièvre, un mal de gorge et des maux de tête. Les prélèvements ont été effectués et analysés au laboratoire national de référence. Le résultat s'était révélé

positif au nouveau coronavirus (Covid-19). Du 23 février au 2 mars 2020, elle a séjourné successivement au Bénin, en Allemagne, en France, en Turquie, puis revenue au Togo via le Bénin par la frontière terrestre de Sanvee-Condji (entre le Togo et le Bénin), le 2 mars 2020.

Ce que risquent ceux qui n'observent pas les consignes

Deux codes en vigueur doivent être connus de ceux qui, sous des arguments fallacieux, continuent de ne pas y croire, minimisent la portée de la crise sanitaire et refusent de se plier aux consignes et mesures édictées par le gouvernement.

Code de la santé en République togolaise. La loi n°2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique en République togolaise prévoit des dispositions sur la prévention de certaines maladies contagieuses qui s'appliquent durant cette période où le Togo fait face à la maladie à coronavirus (Covid-19). Ces dispositions, traduites dans le Chapitre V sur la prévention et la lutte contre les épidémies :

a- exigent des personnes malades, la déclaration de certaines maladies contagieuses ;

b- instituent la déclaration par le personnel soignant des formations sanitaires (publique ou privée) sur le territoire, de tout cas de maladies contagieuses constaté à leur niveau à l'autorité sanitaire;

c- fixent les conditions de manipulation et d'inhumation des corps des victimes de maladies contagieuses;

d- définissent les conditions d'instauration de l'état d'alerte sanitaire;

e- punissent d'une **amende de cinquante mille (50.000) à cent mille (500.000) francs Cfa** et d'une **peine d'emprisonnement de quinze (15) jours à un (1) mois** ou de l'une de ces deux peines seulement toute infraction à ces dispositions.

Code pénal en République togolaise. La loi n°2015-010 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal punit, dans la seconde section de son chapitre II sur les infractions sanitaires, les contrevenants aux dispositions



mises en place par le ministre de la santé pour lutter contre des maladies contagieuses. Cette section qui porte sur les infractions relatives à la prévention des épidémies comporte 2 articles essentiels, dont :

1- l'un punit d'une **amende de cent mille (100.000) à cinq cent mille (500.000) francs Cfa** quiconque contrevient à l'obligation de déclaration et de désinfection de maladies contagieuses ;

2- et l'autre punit d'une **peine d'emprisonnement d'un (1) à six (6) mois** et d'une **amende de cent mille (100.000) à deux millions (2.000.000) de francs Cfa** ou de l'une de ces deux peines quiconque contrevient aux mesures obligatoires d'hygiène et de

prophylaxie prises par décret sur proposition du ministre chargé de la santé, instituant l'état d'alerte sanitaire dans une localité ou une région pour une période déterminée et renouvelable au besoin.

Rappel des gestes barrières : se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon, ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique ; tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le pli de son coude ; saluer sans se toucher sans se serrer la main et éviter les embrassades ; ester à distance d'au moins 1 mètre des autres ; ne pas se toucher ni les yeux, le nez ou la bouche ; portez un masque si vous avez des symptômes respiratoires.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, en pleine pandémie de Covid-19

342 milliards adjugés par les banques du Togo ce 24 mars

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 24 mars 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 4.000,000 milliards, en augmentation par rapport aux 3 690,000 milliards de la semaine précédente. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 342,671 milliards, contre 303,881 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 30 mars 2020, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés

respectivement à 2,5500% et 2,0802%. Rappelons que la Banque centrale a décidé la semaine dernière, face à la propagation rapide de la pandémie du Covid-19, d'augmenter les ressources mises à la disposition des banques, afin de permettre à celles-ci de maintenir et d'accroître le financement de l'économie. Et d'approvisionner les banques en billets en quantité et en qualité suffisantes, afin de leur permettre d'assurer un fonctionnement satisfaisant des guichets automatiques de banques (GAB). A cet égard, une première hausse de 340

Malgré les appels à la vigilance et l'exhortation au respect des règles d'hygiène, ils sont encore très nombreux les togolais qui s'en foutent des précautions à prendre pour éviter ce fâcheux virus. Dans nos rues, ils continuent d'afficher des comportements irresponsables, susceptibles de propager à une vitesse supersonique le Coronavirus qui est déjà dans nos murs.

Et si les togolais pouvaient voir comment les chinois se comportent face à la pandémie du Coronavirus qui est sans pitié. En respectant les mesures, les chinois ont réussi à limiter la propagation du virus du Covid-19 dans leur pays. Cela fait déjà deux semaines, où aucun cas de contamination à cette maladie n'a été recensé. La raison étant que le peuple chinois a accepté de se barricader entre les quatre murs. Les chinois ont compris la nécessité de ne pas se regrouper, de ne pas se promener dans les rues et de se faire livrer les repas à domicile. Aujourd'hui, la Chine commence à reprendre petit à petit le cours normal de la vie. Wuhan l'épicentre de la pandémie laisse même entrevoir une fin de la mesure du confinement.

Cependant que note-t-on chez nous. Des togolais qui continuent de se balader dans les rues. Des jeunes qui quittent leur maison, se retrouvent pour faire des fêtes. Des enfants qui jouent dans les quartiers. Au marché de Totsi ce matin du 25 mars 2020, un tenant d'une poissonnerie affirme, qu'interdire aux gens de se regrouper n'a pas de sens. Il ne voit pas le bien fondé de la mesure des fermetures des écoles, des universités, des églises et la réduction du nombre de personnes lors des mariages ou enterrement. Pourtant cette mesure a sauvé de milliers de vies en Chine et ailleurs dans le monde.

Marché d'Adidogomé, il est 06 heures ce mardi matin. Les camionnettes de transport de vivre sont dans le marché depuis un

certain temps. Mais ce qui marque l'attention, c'est la multitude des commerçants tout autour de ces véhicules, discutant et se bousculant pour avoir la meilleure marchandise. Vendeurs, porteurs, revendeurs, ménagères et autres se marchent pratiquement dessus. Ils sont des centaines à grouiller dans le marché. Dans cette ambiance, on est loin de se rendre compte qu'un danger nous guette, celui de la propagation du Coronavirus. Presque pas de masque sur le visage. Pour ceux qui en ont, c'est certainement une décoration tellement la transpiration a trempé cet outil de protection. Plus tard dans la journée, les revendeuses vont continuer le remue-ménage sans se soucier du lavage des mains pendant le service ou de l'hygiène élémentaire dans la présentation de leurs marchandises.

Quelques kilomètres plus loin, nous sommes au carrefour Limousine. Ici, ce sont les mototaxis qui font la loi. Passages obstrués, les hommes et les femmes se démerdent comme ils peuvent pour se frayer un chemin. On se touche, on se salue, on se serre sur les motos et dans les taxis qui prennent la direction du Centre-ville et autres. Non loin de là, il y a des bars qui participent d'ailleurs de la réputation du coin. On se salue par des poignées chaleureuses, on s'embrasse, c'est la joie. Le Coronavirus semble bien éloigné. Mais combien si proche !

Ces comportements sont le lot de nombre de nos compatriotes. S'il y a quelques-uns qui s'attachent aux prescriptions édictées par le gouvernement et s'emploient autant que possible à les mettre en œuvre, ils sont très nombreux ceux des nôtres qui ne s'en soucient pas. Au contraire, ils estiment que c'est une blague de mauvais goût que « les blancs » apportent encore pour escroquer les africains. Pendant que pour d'autres, ils s'arquent sur des superstitions du genre « *ce virus ne va rien nous faire au nom de Jésus* ». Ils ont tôt fait d'oublier ce qui arrive au pays qui abrite le siège de la

grande religion Catholique l'Italie. Comme les togolais, les italiens ont désobéi aux règles et mesures prises par leur gouvernement pour leur santé. Résultat, c'est le pays qui engrange aujourd'hui le plus de mort que la CHINE épicentre du virus.

Le gouvernement dans sa stratégie de lutte contre le Coronavirus, interdit les regroupements de plus de 15 personnes et appelle la population à éviter les lieux peuplés. Le Ministère de la Santé n'a de cesse de rappeler que le respect des mesures prescrites par tous est nécessaire pour repousser la pandémie.

Qu'est ce qui est difficile à appliquer dans ces mesures ?

Parmi les mesures préconisées par le gouvernement, il faut distinguer dans chacune d'elles ce qui relève de la responsabilité individuelle et ce qui est de l'ordre de la responsabilité collective. Les deux s'imbriquent à chaque fois et ceci pour une raison toute simple. En pareille occurrence, un comportement individuel peut mettre en péril les efforts collectifs et vice versa. Il est donc important de respecter ces mesures pour soi et amener ses voisins et ses proches à les respecter pour tous. Qu'il s'agisse de l'interdiction de se rassembler à plus de 15 personnes quel que soit le lieu et la circonstance, qu'il s'agisse de la fermeture des écoles et églises, des déplacements interurbains, de la régulation des mouvements dans les marchés, il s'agit de mesures que tout togolais peut appliquer.

Au plan strictement individuel, que coûte-t-il de se laver les mains régulièrement ou de les désinfecter ? Pourquoi ne pas respecter la distance d'un mètre d'avec son interlocuteur ? Pourquoi ne pas s'abstenir de se saluer par une poignée de main ? Pourquoi ne pas résister à l'envie de s'embrasser ? Que faut-il de plus pour savoir qu'il faut tousser dans un mouchoir ou dans le creux de son coude ? Pourtant tout cela est simple. Vaut mieux prévenir que regretter.



milliards a été apportée au montant que la Banque centrale accorde chaque semaine aux banques, pour le porter à 4.750 milliards.

Au total, quatre-vingt-huit (88) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opé-

ration. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 1.342,492 milliards et 596,944 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 534,895 milliards, du Burkina Faso avec 477,034 milliards, et du Bénin avec 455,166 milliards. Le Niger s'adjuge

215,104 milliards. La Guinée-Bissau fait 35,694 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 4.741,1 milliards en janvier 2020, contre 4.556,6 milliards un mois plus tôt, soit une hausse de 4,0%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications est resté stable à 3.690,0 milliards en janvier 2020, par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,26% en janvier 2020, contre 3,88% en décembre 2019.

Pour le financement des mesures d'urgence / En relation avec COVID-19

La BOAD prête 120 milliards aux Etats membres, gèle 76,6 milliards de leurs dettes

Le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), réuni à Dakar le 25 mars 2020 à sa 116ème session ordinaire, décide de l'octroi aux Etats membres de l'UEMOA - Union économique et monétaire ouest africaine - de 120 milliards FCFA de prêts concessionnels, à raison de 15 milliards par Etat, avec mise à disposition immédiate, bonifiés par le mécanisme de bonification abondé par la BCEAO Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest - pour un montant de 25 et

la Commission de l'UEMOA pour un montant de 15 milliards. Le conseil a par ailleurs décidé de la suspension des appels d'échéances en capital pour un montant de 76,6 milliards de créances dues par les Etats pour le reste de l'année, en vue de soutenir leurs ripostes à la pandémie du Coronavirus.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs dossiers de financement de projets, à savoir huit (08) prêts à moyen et long termes d'un montant de 148,1 milliards F CFA et un (01) prêt à court terme d'un mon-

tant de 10 milliards FCFA. Ces opérations portent à 5817,8 milliards FCFA, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD.

En clôturant les travaux, le Président Christian ADOVELANDE a, au nom du Conseil d'Administration, remercié l'ensemble des parties prenantes pour leur mobilisation et réitéré le soutien de l'institution aux populations touchées ainsi qu'à toute la communauté scientifique à pied d'œuvre pour trouver une solution à la pandémie du Coronavirus.

En Côte d'Ivoire / Dans la course effrénée contre le Covid19

Les opérateurs mobile invités à baisser les tarifs

Les opérateurs télécoms Orange, MTN et Moov sont invités par le ministère ivoirien de l'Economie numérique et de la poste à réduire les tarifs de communication mobile (voix, Sms et data) sur une période d'un mois minimum pour soutenir la lutte contre le Covid-19. «Pour éviter au maximum les contacts physiques et réduire les risques de contaminations, le ministère de l'Economie numérique invite les opérateurs mobiles «à une action citoyenne à travers la mise œuvre d'offres pouvant aller de la baisse des tarifs à la gratuité des services selon les cas sur une période d'un mois minimum », écrit le minis-

trère dirigé par Sanogo Mamadou.

Ainsi, la note du directeur de cabinet Dr N'Datien Sévérin Guibéssongui recommande, entre autres : la diffusion gratuite d'informations par sms sur les mesures sanitaires arrêtées par les autorités publiques ; la gratuité des frais pour les transferts d'argent (mobile money) ; la promotion d'achat de crédit de communication et de biens et services via le mobile money opérés par leurs filiales ; la réduction des tarifs de communication mobile (voix, sms, data) ; la mise en service de packs réseaux sociaux utilitaires sur une période donnée. La collaboration de tous est souhaitée pour ainsi arriver à vain-

cre le Covid19.

Avec un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 141,6% au 30 septembre 2019, et plus de 34 millions de smartphones utilisés dans ce pays d'environ 26 millions d'habitants, «le numérique, argumente le ministère, peut être un instrument de soutien à la lutte contre le Covid-19», rapporte CIO Mag, citant le président Alassane Ouattara. Le mardi 24 mars 2020, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique dénombrerait 73 personnes contaminées par le nouveau coronavirus, précise la même source.

Avec le numérique

Les offres d'emploi vous retrouvent où que vous soyez

Etonam Sossou

La multiplication des plateformes de recherche d'emploi facilite la vie aux jeunes chercheurs d'emploi au Togo et même ailleurs.

Ils sont nombreux ces jeunes qui sont passés plusieurs fois au secrétariat des entreprises pour demander un emploi. C'était sans compter sur le mépris de certaines secrétaires devenues plus royalistes que le roi. Oui, nombre de jeunes chercheurs d'emploi ont passé des heures à consulter, quotidiennement comme un nouveau vigile, les babillards d'entreprises dans l'espoir de dénicher une offre d'emploi correspondant à leur formation ou cursus académique. Plusieurs, sous la pluie comme le soleil, sont allés d'un siège d'une entreprise à l'autre dans le seul but de proposer leur talent pour un job, même minable. Mais hélas. Le numérique est venu sauver ses jeunes diplômés.

Désormais, les offres d'emploi vous retrouvent à domicile. Peut-être même dans votre lit. Cette facilité est la résultante de nombreuses plateformes développées sur internet à cet effet. Au Togo, plusieurs se sont lancés dans ce filon: anpetogo.org, emploi.togo, info.lucreatif.com, emploi.tg, rmojobcenter.com etc.

Ces différentes plateformes rassemblent les offres d'emploi des entreprises locales et les mettent à la disposition du grand public via leur site web. Le jeune chercheur d'emploi doit, dans certains cas, au préalable s'inscrire sur l'un ou sur tous ces sites internet en créant son profil (nom, prénom, formation, expérience...) et y adjoindre un cv en version Word ou PDF (de préférence). Après signalisation des mots clés correspondants à sa formation, l'internaute reçoit, selon la fréquence prédéfinie, via sa boîte mail ou téléphone (par sms) les notifications concernant



les nouvelles offres disponibles. Actuellement, plusieurs de ses sites ont même créé des groupes Whatsapp pour regrouper le maximum de chercheurs d'emploi.

Sur certains sites, il est même possible de postuler directement à une offre en envoyant son cv et une lettre de motivation à l'entreprise, via un onglet conçu pour la circonstance, pour étude avant un éventuel entretien. De même, le postulant peut suivre l'évolution de son dossier. En deux clics, il est désormais possible de dénicher l'emploi de ses rêves ou non dans une entreprise locale ou étrangère.

Afrique

L'Unesco plaide pour une Education de Qualité pour Tous

Pour mettre en œuvre la feuille de route éducative fixée par l'Agenda 2030, l'Unesco a tracé trois priorités pour l'Afrique. D'abord, la pertinence des enseignements jusqu'au supérieur et de la pédagogie. Cela passe par l'adaptation des programmes et des pédagogies, par la formation des enseignants et par l'appui des nouvelles connaissances dans les sciences cognitives. Le deuxième axe prioritaire consiste à mieux articuler les politiques d'éducation de

l'emploi et de la santé et la troisième priorité met l'accent sur la transmission de valeurs pour une citoyenneté responsable et l'éducation à la paix. A ce titre, la Directrice générale, Audrey Azoulay a fait part de l'initiative de l'UNESCO, avec les ministres africains de l'Education, d'élaborer des contenus pédagogiques à partir des dix volumes de L'Histoire générale de l'Afrique.

Dans toutes ces dimensions, la Directrice générale a souligné qu'une

attention prioritaire doit être portée à l'égalité des genres, en particulier à la scolarisation des jeunes filles adolescentes. «Les défis sont immenses et chacun doit y apporter son mandat. L'UNESCO coordonne l'Objectif du Développement Durable 4 et se concentre sur sa valeur ajoutée : le soutien aux politiques publiques, le partage de l'innovation et de la recherche, la collecte des données statistiques et le suivi des résultats » a conclu la Directrice générale.

SUIVEZ-NOUS

pour ne rien rater de la riposte nationale contre le Coronavirus au Togo

covid19.gouv.tg

[f](https://www.facebook.com/Covid19TG) [t](https://twitter.com/Covid19TG) @Covid19TG

#Covid19TG

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS

111

CORONAVIRUS AU TOGO

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1523 de LOTO BENZ du 25 Mars 2020

Numéro de base

89 41 23 15 07



LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :

teletravail@togotelecom.tg

teletravail@togocom.tg

teletravail@togocel.tg



Togocel

Tgtmng



Togocel_tg

Togotelecom1

togocel.tg

togotelecom.tg